

Partenaires :

Etat, Département du Var, CAF du Var, Bailleurs publics-privés, Agence Départementale d'Information sur le Logement, Banque de France, Communes.....

Commission
Coordination
Action
Prévention
EXpulsions

Fonctionnement :

Un Règlement Intérieur de la CCAPEX
Un secrétariat assuré par la DDETS
Une séance plénière par an à minima
Une instance technique par mois

OBJECTIF : La CCAPEX vise à accroître la cohérence des actions de prévention des expulsions locatives mises en œuvre dans le Département.

MISSIONS : La CCAPEX a pour vocation d'examiner les dossiers d'expulsions complexes qui nécessitent une coordination des institutions et de veiller à la cohérence des interventions des différents décideurs et partenaires.

MOYENS : La CCAPEX émet des avis aux instances décisionnelles et des recommandations aux partenaires.

